Page 1
CAHIER DES CHARGES
Ville de Neuchatel Page 1
LINE
Neuchatel
Version revisee du : juillet 2022 Annule et remplace la version du : mars 2016
1. Identification du poste
Direction : Famille, formation, sante et sports
Service : Service de la famille (ci-apres Sef)
Denomination du poste : Directrice, directeur de structure d'accueil prescolaire ou parascolaire
(Sur un ou plusieurs sites)
2. Positionnement hierarchique du poste
2.1. Denomination du poste de-du superieur-e direct-e:
Coordinatrice, coordinateur de secteur prescolaire ou parascolaire.
2.2. Postes hierarchiquement subordonnes :
Educatrices et educateurs, etudiant-e-s, apprenti-e-s, stagiaires, personnel de cuisine et de menage et
personnel temporaire (ISP, ORP, etc.).

2.3 La fonction est classee par le Conseil communal en categorie de cadre de niveau 3.
3. Titulaire
Nom : Prenom : Taux d'activite : %
4. Mode de remplacement
4.1. La-le titulaire remplace :
Selon besoin, les educatrices et educateurs de sa propre structure, ou toute autre fonction de l'institution. Occasionnellement, ses collegues directrices et directeurs des structures d'accueil communales.
Dans les domaines suivants : Educatrices-educateurs : accueil et accompagnement des enfants. Autres fonctions de la structure : selon domaine de competences.
Directrices-directeurs : selon nature du remplacement, un ou plusieurs domaines appartenant a cette fonction.
4.2. La-le titulaire est remplace-e par : Une-un collegue titulaire de la meme fonction ; Coordinatrice-coordinateur des secteurs.
Dans les domaines suivants :
Dans un ou plusieurs domaines appartenant a cette fonction.
5. Mission generale du poste

--- Page 2 ---CAHIER DES CHARGES Ville de Neuchatel Page 2 Assurer la gestion pedagogique, administrative et financiere de la structure d'accueil. Conduire et soutenir le travail du personnel. Organiser un cadre d'accueil qualitatif et bienveillant, respectueux des besoins des enfants et de leurs parents. Developper et conduire les projets pedagogiques, a l'appui de la ligne educative du SeF et des cadres de reference Romands en matiere de formation et d'education de l'enfance. Bien connaitre et veiller a l'application des procedures et reglements communaux et cantonaux. Travailler en collaboration avec le reseau communal et cantonal des structures d'accueil extrafamilial. 6. Delegation et competence 6.1. 6.2. 6.3. Pouvoirs particuliers: Signature des courriers de la structure d'accueil dirigee. Controle et visas des factures fournisseurs, et tenue de la petite caisse. Engagement financier:

Competence financiere a hauteur de CHF 10'000
Representation:
Presence dans les reseaux professionnels qui concernent les enfants inscrits dans la structure dirigee (parents, pediatres, pedopsychiatres, OPE, OSAE, ecoles, specialistes, etc.).
Par delegation de la hierarchie, participation a des seances, commissions ou manifestations en lien avec l'activite du Service et/ou de la Ville.
7. Exigences requises
7.1.
7.2.
7.8.
7,4
Titre requis :
Formation pedagogique de niveau ES ou HES.
Formation en direction d'institution pour l'enfance ES ou HES.
Experience professionnelle :

Experience reussie dans une fonction similaire d'au moins 5 ans. Competences particulieres :
Maitrise des outils bureautiques usuels (Idealement : connaissance : ETIC-AEF, Gestion electronique des documents, Timelead).
Presentation et renouvelement tous les 5 ans dun extrait des casiers judiciaires (standard et special).
8. Description du poste
8.1.
Responsabilites principales :
14. Veiller a une prise en charge qualitative des enfants et des familles. Elaborer, mettre a jour et etre garant-e de la mise en uvre de projets pedagogiques collectifs et individuels.
Etre garant-e de la securite et de la bonne application des procedures et du cadre reglementaire. Conduire le travail d'une equipe pluridisciplinaire.
Assurer la bonne tenue administrative et financiere de la structure, selon les regles et usages de la direction du service.
5. Travailler en collaboration avec le Sef, les services communaux et cantonaux.
Page 3

CAHIER DES CHARGES

Ville de Neuchatel Page 3

8.2. Activites/taches principales: Temps

1 Veiller a une prise en charge qualitative des enfants et des familles. Elaborer, mettre

a jour et etre garant-e de la mise en uvre de projets pedagogiques collectifs et

individuels.

1.1-Veiller a l'application des projets pedagogiques collectifs et individuels, aux attitudes et

pratiques educatives du personnel, entre autres moyens par une presence reguliere dans

les groupes educatifs.

1.2-Faire evoluer les projets et pratiques educatives ainsi que les outils en fonction du contexte

geographique, societal, et les specificites de la structure dirigee.

1.3-Developper et entretenir des relations de confiance avec les familles, au travers de

contacts reguliers.

1.4-Organiser des actions regulieres et/ou ponctuelles pour les familles (entretiens, journees

portes ouvertes, fetes....).

2 Etre garant-e de la securite et de la bonne application des procedures et du cadre

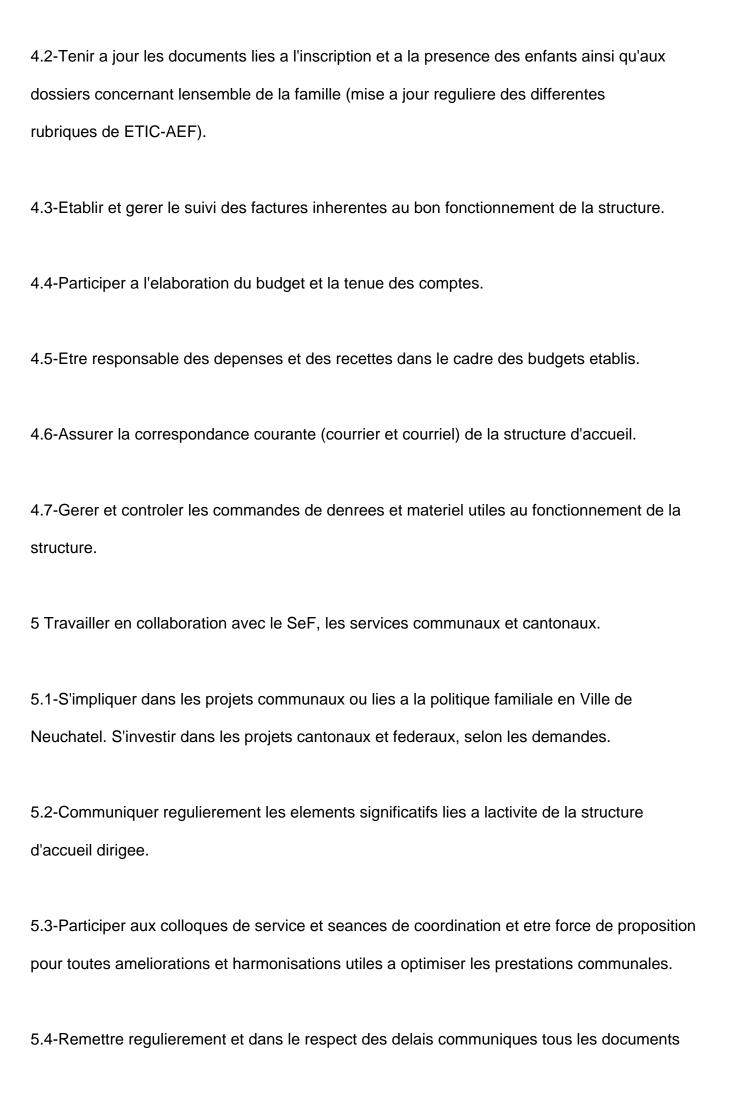
reglementaire.

2.1- Veiller au respect des cadres reglementaires, cantonaux et communaux, notamment en

ce qui concerne :

- l'organisation des groupes d'enfants et des equipes de travail - les normes de securite et d'hygiene
2.2- Elaborer et faire appliquer les protocoles et concepts reglementaires en vigueur2.3- Veiller au bon entretien et a l'hygiene des locaux.
3 Conduire le travail dune equipe pluridisciplinaire.
3.1-Planifier, accompagner et controler l'organisation du travail de lequipe.
3.2-Tenir a jour les dossiers des employe-e-s avec les outils ad hoc.
3.3-Assurer un suivi individuel des employe-e-s par des contacts reguliers, et des entretiens periodiques individuels. Les accompagner dans leurs besoins et questions quant a leur role au sein de la structure d'accueil.
3.4-Veiller au maintien et au developpement des connaissances professionnelles des employe-e-s formations continues selon les besoins. Mettre a jour et parfaire les connaissances et competences professionnelles.
3.5-Stimuler l'interet et la motivation des equipes de travail.
3.6-Organiser et animer des colloques d'equipe reguliers.
3.7-Anticiper les besoins en personnel ; rechercher et selectionner les candidatures et proposer au Sef les engagements et les fins de contrats.

3.8-Developper un esprit de collaboration entre les membres du personnel. Par une politique
participative et une presence attentive, prevenir et traiter les conflits.
3.9-Proposer des ameliorations pedagogiques et organisationnelles.
4 Assurer la bonne tenue administrative et financiere de la structure, selon les regles
et usages de la direction du service.
moyen en %
10
10
40
30
Page 4
CAHIER DES CHARGES
Ville de Neuchatel
4.1-Participer au developpement des places et structures d'accueil en fonction des objectifs
communaux et prendre toutes les dispositions pour assurer un taux d'occupation optimal
de la structure d'accueil.



5.5-Participer aux travaux de developpement des places et structures d'accueil extrafamilial,
en fonction des objectifs communaux.
5.6-Collaborer etroitement avec le Sef et organiser le suivi des taches administratives en
fonction des besoins.
9 Relations internes / externes
Page 4
10
Internes:
- Service de la famille
- Institutions communales d'accueil prescolaire et parascolaire
Dicastere de la famille, de la formation, de la sante et des sports
Les services de l'administration communale
Externes:
- Reseau familial des enfants accueillis
Office cantonal de l'accueil extrafamilial et des institutions specialisees, OSAE
- Office cantonal de protection de l'enfance, OPE
Service de protection de ladulte et de la jeunesse, SPAJ
- Service cantonal des affaires veterinaires, SCAV

qui doivent etre remis au Sef pour traitement.

- Ecoles de formation professionnelle, HES/ES/CFC

- Services scolaires et les enseignants
- Services cantonaux et communaux en charge de questions liees a l'enfance
- Services d'action sociale et les institutions de soutien aux familles
Offices regionaux de placement, ORP
- Intervenants ponctuels medico-psycho-educatifs
Page 5
CAHIER DES CHARGES
Ville de Neuchatel Page 5
10 Approbation
Nom Date Signature
La-le responsable direct-e
La Cheffe, le Chef de-du
Lo lo tituloiro l
La-le titulaire
responsable (si necessaire)
Nous vous prions de retourner ce cahier des charges au :
Trods vous prioris de retourner de danier des orianges du .
Service des ressources humaines
Rue Ernest-Roulet 2 2034 Peseux
Page 6